

Conseil scolaire catholique de district des Grandes Rivières

Procès-verbal

RÉUNION EXTRAORDINAIRE

Mardi 12 décembre 2017

18 h 30

Timmins

PRÉSENCES

Conseillères et conseillers scolaires :

Langis Dion, président

Isabelle Charbonneau, vice-présidente
(vidéoconférence)

Paul St-Jean

Roger Grégoire (audioconférence)

Chantal Couture Rancourt (audioconférence)

Daniel Grzela (vidéoconférence)

Reynald Rivard (vidéoconférence)

Denis Bélanger

Membres du personnel :

Lorraine Presley

Kimberley Salonen

ABSENCES

Bernard Laberge

Lynn Ouellette

1. PRIÈRE D'OUVERTURE ET RECONNAISSANCE DU TERRITOIRE

L. Dion souhaite la bienvenue à tous et à toutes.

D. Bélanger récite la prière d'ouverture.

Nous reconnaissons que nous sommes sur le territoire traditionnel des peuples Anishinabés.

2. RÉACTIVATION DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE

PROPOSÉE PAR : D. Bélanger

RÉSOLUTION 18-027

APPUYÉE PAR : I. Charbonneau

QUE la réunion extraordinaire du Conseil scolaire catholique de district des Grandes Rivières soit réactivée à 18 h 43 le mardi 12 décembre 2017.

ADOPTÉE

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

PROPOSÉE PAR : D. Bélanger

RÉSOLUTION 18-028

APPUYÉE PAR : R. Grégoire

QUE l'ordre du jour de la réunion extraordinaire du 12 décembre 2017 du Conseil scolaire catholique de district des Grandes Rivières soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE

4. ABSENCES DE CONSEILLÈRES OU DE CONSEILLERS SCOLAIRES

PROPOSÉE PAR : D. Grzela

RÉSOLUTION 18-029

APPUYÉE PAR : R. Rivard

QUE les membres suivants soient autorisés de s'absenter de cette rencontre :

Absence autorisée : Bernard Laberge, Lynn Ouellette

ADOPTÉE

5. DÉCLARATION DE CONFLIT D'INTÉRÊTS

Aucune.

6. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

PROPOSÉE PAR : C. Couture Rancourt

RÉSOLUTION 18-030

APPUYÉE PAR : I. Charbonneau

QUE le procès-verbal de la réunion ordinaire tenue le 2 décembre 2017 soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE

7. RAPPORTS

7.1 Rapport de la directrice de l'éducation

PROPOSÉE PAR : P. St-Jean

RÉSOLUTION 18-031

APPUYÉE PAR : R. Rivard

L. Presley présente les échéanciers en lien avec le cadre de rémunération des cadres supérieurs.

QUE le rapport soumis par la directrice de l'éducation soit reçu, tel que présenté.

ADOPTÉE

PROPOSÉE PAR : D. Bélanger

RÉSOLUTION 18-032

APPUYÉE PAR : I. Charbonneau

QUE le Conseil approuve la recommandation n°18-012 présentée au rapport de la directrice de l'éducation à la réunion huis clos concernant la rémunération des cadres supérieurs excluant la directrice de l'éducation.

ADOPTÉE

7.2 Rapport du président

PROPOSÉE PAR : P. St-Jean

RÉSOLUTION 18-033

APPUYÉE PAR : D. Grzela

QUE le rapport soumis par le président soit reçu, tel que présenté.

ADOPTÉE

PROPOSÉE PAR : D. Bélanger

RÉSOLUTION 18-034

APPUYÉE PAR : P. St-Jean

QUE le Conseil approuve la recommandation n°18-013 présentée au rapport du président en huis clos restreint concernant les conditions d'emploi de la directrice de l'éducation.

ADOPTÉE

PROPOSÉE PAR : D. Bélanger

RÉSOLUTION 18-035

APPUYÉE PAR : R. Grégoire

QUE le Conseil approuve la recommandation n°18-014 présentée au rapport du président en huis clos concernant le régime de rémunération des cadres supérieurs du Conseil scolaire catholique de district des Grandes Rivières.

ADOPTÉE

PROPOSÉE PAR : I. Charbonneau

RÉSOLUTION 18-036

APPUYÉE PAR : C. Couture Rancourt

QUE le Conseil approuve la recommandation n°18-015 présentée au rapport du président en huis clos concernant le régime de pension.

ADOPTÉE

8. INFORMATIONS

L. Presley remercie les membres du Conseil et les membres du personnel pour leur appui dans ce dossier.

9. CORRESPONDANCE

Aucune.

10. LEVÉE DE LA SÉANCE

PROPOSÉE PAR : P. St-Jean

APPUYÉE PAR : R. Rivard

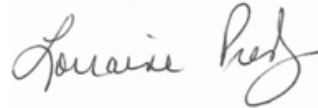
RÉSOLUTION 18-037

QUE la séance soit levée à 18 h 50.

ADOPTÉE



Langis H. Dion, président



Lorraine Presley, secrétaire